

Début de séance à 16h00

Les clubs représentés :

ACE TENNIS CLUB-AS TOTAL PLATEFORME NDIE-AUFFAY TC-AUMALE ES-BIHOREL
BOIS GUILLAUME USC TENNIS-CANTELEU TC-CAUDEBEC EN CAUX TC-CRIEL TCM
DARNETAL OLYMPIQUE-DIEPPE TENNIS SQUASH-DUCLAIR TC-ELBEUF AL BUQUET
ENTENTE TENNIS PLATEAU EST-FECAMP TENNIS CLUB-FORGES LES EAUX USF
FROBERVILLE TC-GODERVILLE TC-GONFREVILLE L'ORCHER -GOURNAY EN BRAY TC
GROUPE MONTIVILLON DE TENNIS-HARFLEUR TC-ISNEAUVILLE TC-LE GRAND
QUEVILLY-LE HAVRE AC-LE HAVRE CSSM-LE HAVRE TC MUNICIPAL-LE HOULME TC
LE MESNIL ESNARD TENNIS CLUB-LE PETIT QUEVILLY TC-LES AUTHIEUX TC
LILLEBONNE -LUNERAY TCR-MALAUNAY TC-MAROMME AL-MONT SAINT AIGNAN TC
MONTVILLE TC-NEUFCHATEL EN BRAY TC-NOTRE DAME DE BONDEVILLE BTC
NOTRE DAME DE GRAVENCHON TC-OCTEVILLE SUR MER TC-PAVILLY BARENTIN TC
PETIT COURONNE AA-PREAUX TC-QUINCAMPOIX TC-ROUEN ASPTT-ROUEN PORT AS
TENNIS-ROUEN LA PETITE BOUVERIE TENNIS CLUB-ROUEN UC AS-ROUXMESNIL
BOUTEILLES ATRB-RY TC-SAINT AUBIN TC-SAINT ETIENNE DU ROUVRAY CTSER
SAINT MARTIN DU MANOIR TC-SAINT MARTIN DU VIVIER TC-SAINT PIERRE DE
VARENCEVILLE TC-SAINT SAENS VARENNE TC-SAINT VALERY EN CAUX-SAINTE
ADRESSE ATSA-SOTTEVILLE LES ROUEN SSCC-TC de L'ESTUAIRE-TENNIS PETIT CAUX
VARENCEVILLE-TURRETOT TC-VALMONT TC DE LA VALLEE-VEULES LES ROSES SC
YAINVILLE-LE TRAIT TC-YERVILLE TC-YVETOT TC

Sur 127 clubs labellisés en Seine Maritime, 68 clubs sont représentés à cette assemblée pour un total de 346 voix. Le quorum est ainsi atteint et l'assemblée peut se poursuivre normalement.

- 1) **Introduction à cette assemblée générale avec une vidéo de bienvenue du Président de la FFT, Gilles. MORETTON**
- 2)
- 3) **Le mot d'accueil du Président du CD 76**

Max.COQUIN, président du CD 76, introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux personnalités suivantes :

Christine LESUEUR, Maire de la Ville de Forges les Eaux

Eve BRAUN, Commissaire aux comptes.

Olivier HALBOUT, Président de la Ligue de Normandie de Tennis.

Pierrick DORANGE, Secrétaire général de la Ligue de Normandie.

Christophe SUBERT, Trésorier de la Ligue de Normandie.

Alain GOUPY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Stéphane BOUVRY, Président du comité de la Manche.

Les élus du Comité Départemental et les permanents de la Ligue et du Comité.

Et en excusant les personnes suivantes :

Chantal COTTEREAU, Vice-présidente du Conseil Départemental de Seine Maritime.

Thierry DEMOLINER, Président du comité du Calvados.

Jérôme GRENIER, Président du comité de l'Eure.

Gilles POUSSIN, Président du comité de l'Orne.

Suite du discours du président Max COQUIN :

Au nom du tennis seinomarin, rendons hommage à Michel DUDOUBLE, président fondateur du club de Petit-Quevilly qui nous a quitté le 3 février de cette année. Un homme de grande qualité et un dirigeant reconnu de la FFT, pour le travail qu'il a accompli bénévolement dans son club pendant plus de 50 ans.

Avant que le secrétaire général vous présente son rapport moral, et que le trésorier vous fasse état de la situation de notre trésorerie, comment ne pas évoquer cette seconde année de pandémie qui, une nouvelle fois, a mis à contribution les dirigeants et leurs enseignants pour organiser les cours, entre confinement total ou partiel, extérieur ou couvert, jeunes ou adultes, respect des gestes barrières, passe sanitaire, tout ce qui a fortement impacté la vie des clubs et la saison sportive.

A ce titre, je veux vous remercier et mettre en avant votre engagement total durant cette crise Covid, car vous avez assuré une charge de travail supplémentaire importante pour le bien de votre club, de vos salariés et de vos licenciés.

Le résultat des licences, et donc de vos finances, a été clôturé en baisse significative car, après avoir atteint le chiffre de 18.705 en fin de saison 2020, seulement 17.663 ont été enregistrées, soit une perte totale de 1.042 licences (- 5,57 %).

Toutefois, le nombre de licences découvertes et scolaires étant passé de 1.126 à 2.001, la perte de licences clubs est finalement de 1.908 unités (- 10,86 %) avec un total de 15.661 au lieu des 17.569 l'an passé.

Après ce constat négatif, je souhaite vous délivrer un message plus optimiste en espérant d'abord une saison 2022 sans complication sanitaire, pour un retour au plaisir de jouer, à la compétition dans tous les clubs, et en vous rappelant les points positifs de la précédente.

En premier lieu le Plan de Soutien et de Relance de la FFT pour lequel la Ligue et les Comités ont investi non seulement des finances, mais aussi beaucoup de temps et d'énergie des permanents et des élus bénévoles, avec un excellent retour pour les seinomarins, à savoir : sur 129 clubs, 120 ont eu un ou plusieurs contacts, 81 ont déposé un dossier et une somme globale de 405.395 € leur a été répartie.

Le net regain d'intérêt des familles que l'on ressent dans les clubs, que ce soit au niveau du lien social, du partage, mais aussi des licences avec une progression départementale, en particulier chez les jeunes à la date du 20 octobre.

Les réalisations et projets d'équipement sont nombreux, avec l'appui de la FFT via l'ADCP, pour la création ou la rénovation de courts extérieurs, de club house, d'éclairage, avec en point d'orgue la construction des 2 courts couverts à Yvetot après 13 ans d'attente, ceux en projet à Sainte-Adresse ou celui de Franqueville Saint-Pierre.

Autre concrétisation importante en Seine-Maritime, avec les 3 Padel couverts du centre de Ligue au TCMH, et la multiplication des projets de Padel extérieurs ou couverts dans vos clubs.

Le développement du Padel, mais aussi celui du tennis à l'école qui a été mis en place par 22 clubs en 2021 et dont 50 clubs attendent comme nous le retour de l'Education Nationale pour lancer la campagne 2022, seront évoqués au cours de cette assemblée générale.

Un grand bravo aux 8 nouveaux clubs qui ont obtenu le label santé en 2021, portant le total seinomarin à 12. Les plaques seront remises officiellement dans vos structures, si possible lors d'une action portant sur le thème mis en place par chaque club.

Concernant la proximité avec vous les dirigeants, outre les visioconférences de la ligue et du comité, mais aussi des visites que nous faisons lors de vos AG, tournois ou manifestations, je veux souligner la richesse des rencontres « à l'écoute des clubs », initiées par le Président de la Ligue, et de la qualité de l'accueil que nous recevons avec Olivier, parfois en présence des édiles locaux et de la presse.

A ce jour, 21 clubs ont été visités dans leurs installations, et nous les poursuivrons jusqu'à la fin de la mandature.

Un dernier résultat positif, qui sera sportif cette fois au terme d'une saison pratiquement sans compétition, en mettant à l'honneur Bénédicte LEGRAND, de l'ASRUC, pour son nouveau titre de championne de France en seniors plus de 65 ans, mais aussi les places de finalistes de Marie-Dominique LARRAS, de l'ASRUC en 50 ans, et celle de Pierre DEVEDEUX, d'Yvetot, en 55 ans, tout juste auréolé d'une médaille de bronze par équipes au championnat du monde de cette catégorie.

Avant de passer à la partie statutaire de l'assemblée générale, qui a été préparée par nos permanents avec l'aide d'élus, je tiens à remercier les membres du comité qui travaillent bénévolement, consacrant une partie de leur temps dans l'intérêt général des clubs.

Un grand merci aussi à Paula, Jennifer, Thierry, François, Gautier, pour leur travail, et à tous ceux qui œuvrent avec enthousiasme pour ce sport, les bénévoles et les salariés de nos clubs qui, comme tous les licenciés, n'ont pas été épargnés durant cette saison inédite en raison de la pandémie.

Enfin, j'adresse mes remerciements, à vous Mesdames et Messieurs les Présidents de club, car c'est avec votre soutien que nous pourrions concrétiser nos ambitions.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et vous remercie de votre attention.

4) Intervention de Mme Christine. LESUEUR, Maire de la Ville de Forges les Eaux

Mme LESUEUR souhaite la bienvenue au président M. COQUIN et à l'ensemble des présidents de club présents dans cette belle salle du Domaine de Forges et plus particulièrement à la présidente du club de tennis de sa ville, Catherine LEROY.

Mme LESUEUR rappelle que la France va accueillir les Jeux Olympiques à Paris en 2024 et espère que tous les clubs de sport y compris de ceux de tennis vont s'engager à devenir Terre de Jeux 2024.

La Ville de Forges les Eaux est une ville de sport au sein du pays de Bray qui accueille régulièrement des clubs de renommée de la région pour leurs animations festives.

Mme LESUEUR souhaite également à tous une très bonne soirée festive, en fin d'assemblée générale.

5) Présentation des nouveaux présidents de clubs

M. COQUIN présente les nouveaux présidents de clubs :

Paul BILOQUET, Londinières TC

Gaëlle FLAVIGNY, Bihorel GCO

Xavier POIREE, Préaux TC

Timothée RUYANT, Mont Saint Aignan TC

Guillaume LEBLOND, Caudebec en Caux TC

Fabien HAUBERT, Le Havre TC

Yves LE ROUGE, Le Havre AC

Anne GAMBET, Aumale ES

Michel POUILLAIN, Duclair TC

James DEMAREST, Yvetôt TC

6) Rapport moral 2021

Thierry. NEEL, secrétaire général du Comité, présente aux membres de l'assemblée générale le rapport moral suivant :

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants de club seinomarins, messieurs les élus fédéraux de la Ligue de Normandie de Tennis, mesdames et messieurs les représentants de l'Etat,

Quel plaisir de se revoir tous aujourd'hui en présentiel après des mois et des mois à avoir échangé par visio, par téléphone ou par mail et quel plaisir tout simplement d'être dans ce si bel établissement. Pourtant, je dois vous avouer que c'est avec une certaine émotion que je vous lis ce rapport moral du comité départemental de tennis de seine maritime, émotion tout d'abord parce que c'est le premier me concernant. Emotion parce que je l'effectue à quelques kilomètres (15 pour être précis) de mon lieu où j'ai vécu toute mon enfance et surtout où j'ai découvert ce magnifique sport qu'est le tennis. J'en profite d'ailleurs pour remercier les membres de la commission « communication » du comité Nathalie BALLANDONNE, Catherine LEROY, Sarah BRANILOVIC et Jean-Luc ARCADE, les salariés Paula et Jennifer qui ont préparé avec brio et précision cette Assemblée Générale depuis déjà plusieurs mois.

Je disais « Emotion » car bien évidemment, ce n'est pas un rapport moral comme les autres. Pourtant, en Seine-Maritime, on a parfois aimé se faire remarquer mais là, je vous avoue que nous avons vécu, vous avez vécu une saison 20/21 complètement hors norme.

En effet, lequel d'entre vous dans cette salle avait comme objectif en prenant son club en main de mettre ses salariés au chômage partiel, de fermer ses salles de tennis couverts, de rembourser ses adhérents, d'annuler ses compétitions ou animations sportives ou tout simplement d'appliquer un Passe Sanitaire ? Bien évidemment, personne et pourtant, vous l'avez fait souvent avec courage et bienveillance. Notre président de Ligue, Olivier HALBOUT, nous a souvent répété de tenir bon et que les jeunes seront fiers de nous, de vous dans quelques années. Je crois en effet qu'il avait raison et encore une fois, je tenais aujourd'hui à vous présenter au nom du Comité Départemental tout mon respect envers votre engagement de bénévole au sein de votre club durant ces derniers mois.

Revenons au comité : alors, comment a-t-il vécu cette période si particulière ? Eh bien, il n'y avait pas un mois, une semaine pendant laquelle une commission n'essayait pas de revoir son calendrier sportif de la saison souvent en réduisant bien évidemment la voilure. Que ce soit la commission jeunes de Serge BARTHE, la commission sportive de Stéphane FRÉMONT, la commission Senior + d'Éric BROUSSIN, la commission sociétale de Nathalie LECOINTE, la commission féminine de Philippe GRENIER et Nathalie BALLANDONNE ou la commission Tennis Entreprise de Régis GUÉDOT, tous ont constamment cherché des solutions pour s'adapter aux contraintes sanitaires mais bon, le plus souvent pour se résigner à annuler leurs compétitions ou animations.

L'exploit du comité revient à Vincent MANGEON responsable de la commission arbitrage qui a réussi à effectuer 2 Roland Garros en tant que juge de ligne dans une même saison. Bravo Vincent à toi et aux membres de ta commission.

Je tiens aussi à saluer l'obstination d'Éric BROUSSIN d'avoir fait jouer à tout prix en octobre 2020 les championnats seniors départementaux. 4 journées ont eu lieu sur 5, pas pour tous les clubs mais finalement, ce furent les seules journées de championnat par équipes de la saison 20/21. Qui l'aurait cru ?

Je n'oublie pas dans cette période de saluer également le travail de notre trésorier général Jérôme HÉPINEUZE et notre salariée Jennifer BLEUSSE qui ont constamment surveillé nos finances durant cette saison bien évidemment tronquée par l'absence de recettes de tous ces championnats mais je laisserais Jérôme rentrer plus dans le détail avec le rapport financier qui suivra.

Pendant ce temps et comme le rappelait notre président Max COQUIN, les salariés Paula et Gautier, les élus Max et moi-même, n'avons jamais cessé de chercher à vous aider pour construire et concrétiser un plan de soutien ou de relance que notre fédération mettait à notre disposition pour aider votre club dans le besoin. Nous espérons tous que ces aides vous ont permis de maintenir en bonne santé votre association sportive et de récupérer des licenciés vers la fin de saison. En tout cas, c'était notre objectif. Nous avons eu le plaisir de lire de très belles initiatives et actions dans certains clubs, encore une fois tout à votre honneur.

Dans le positif également, nous avons cherché à œuvrer pour développer le tennis à l'école profitant de la convention signée entre les services départementaux de l'éducation nationale, l'UNSS et le CD76. En effet, 16 clubs sont rentrés dans ce dispositif et se sont rendus dans les établissements scolaires dans 46 classes distinctes maternelles ou primaires jusqu'au CE2 pour effectuer de l'initiation au tennis. Les retours que nous avons eu de toute part furent très satisfaisants et la bonne surprise (et encore merci à vous) ce fut l'inscription de plus de 50 clubs à ce dispositif pour la saison 21/22. Mais, mais, mais, je regrette bien évidemment un démarrage tardif de la part de l'éducation nationale pour cette nouvelle saison. Une vidéo a d'ailleurs été tournée par le service communication de la Ligue de Normandie pour promouvoir notre mode de fonctionnement dans les autres départements. Elle est présentée à cet instant de ce rapport.

Plusieurs clubs ont profité de cette période très particulière pour faire avancer leur dossier « équipement », ce qui nous amène encore une fois à être optimiste pour l'avenir. Nous sommes restés bien sûr à leur écoute pour toute aide dans ce domaine. Côté CD76, nous sommes heureux également de pouvoir bénéficier prochainement d'un centre de Padel de Ligue mais aussi départemental au sein du club du TCMH et de son président Christian BARTHÉLÉMY que je salue. Nous aurons le plaisir d'ailleurs d'effectuer les championnats de Padel départementaux dans ce lieu les 2 et 3 avril prochain. Côté Padel, nous continuerons à prôner son développement et pas plus tard que le 15 novembre prochain, un clinic sera organisé au Padel Arena d'Isneauville par notre CST François PROUST avec 4 joueurs expérimentés nationaux. En termes de communication générale et malgré cette période compliquée, nous avons toujours cherché à rester en contact tous ensemble et s'il y a bien un investissement qui a été rentabilisé cette année, c'est l'achat de la licence Zoom qui nous a permis de se rassembler virtuellement à plusieurs reprises de la saison.

En sus des communications traditionnelles, nous avons initié pendant cette crise sanitaire un WhatsApp des présidents qui vous a permis d'échanger sur différents thèmes avec le plus souvent de belles réactions qui vous honorent comme le rappelait Max il y a quelques instants avec l'hommage à Michel DUDOUBLE ex président du TC Petit Quevilly ou la proposition de certains clubs qui n'hésitaient pas à prêter leurs terrains extérieurs à d'autres qui n'en avaient pas.

Pour revenir sur les aides aux clubs, je pourrais évoquer également les réunions sur les thèmes des appels à projet de l'ANS et des projets clubs fédéraux.

Toujours sur le thème du soutien aux clubs seinomarins, nous remercions encore notre président de Ligue Olivier HALBOUT et notre président du département Max COQUIN d'avoir entamé dès le mois de mars des visites de club dans les différents secteurs du département. Pour avoir participé à certaines, je sais que l'accueil a été très chaleureux. Les rencontres furent constructives et passionnantes, preuve si besoin était que nous restons tous des passionnés qui cherchent constamment à faire développer notre sport.

Parlons enfin des résultats sportifs même si la saison a été très écourtée : quel plaisir notamment de voir briller en équipe de France U12, Laura POP de L'ASRUC, championne de Normandie 11/12 ans. J'adore d'ailleurs le nom de son compte Facebook « Je suis lollopop » que je vous invite tous à suivre. Bravo également à Salma DJOUBRI de l'ASRUC pour sa 3ème victoire dans un 15 000 dollars en avril dernier et son entrée au CNE à Roland Garros. Je pourrais citer également les performances d'Emma JOUY de Mont Saint Aignan TC, championne de Normandie en 15/16 ans mais aussi de Léane BEN AMMAR de Mont Saint Aignan TC en 13/14 ans filles. Chez les garçons, je n'oublie pas chez les 11/12, Gaby PECCATUS de Fécamp, Saïd AIT ALI de St Aubin les Elbeuf chez les 15/16 ans et également Victor GAILLOT de Bois Guillaume, champion de Normandie 17/18 ans. Chez les presque adultes, je citerais tout particulièrement Brice PATOUX du club d'Yvetot pour ses brillants résultats durant ces derniers mois.

Dans ce même club mais dans une autre catégorie, je salue comme Max, la médaille de bronze par équipe +55 de Pierre DEVEDEUX au championnat du monde de cette catégorie mais aussi sa place de finaliste aux championnats de France +55. Oui, bravo à Bénédicte LEGRAND, de l'ASRUC, championne de France des 65 ans Dames et Marie Dominique LARRAS de l'ASRUC, finaliste dans le tableau national des 50 ans.

Chez les seniors également, j'aimerais mettre à l'honneur Manon ARCANGIOLI de US Lillebonne qui a représenté notre département sur le terrain comme aux Petites Dalles, tournoi qu'elle remporte mais aussi en tant que marraine de plusieurs équipements inaugurés durant cette saison.

Je terminerai cette liste si riche par notre Louis QUENNESSEN de Mont Saint Aignan TC, pour son titre de champion de Normandie chez les Senior et chez les +35 mais surtout pour son titre de vice-champion de France dans cette catégorie à Blois, Louis, un exemple pour tous.

Voilà pour rester sur le thème des performances sportives, sachez que notre budget d'aide aux jeunes du département détectés et entraînés par nos CST Thierry GHEUX et François PROUST a été augmenté de façon sensible cette saison malgré bien évidemment une vigilance budgétaire globale.

En dépit de cette crise sanitaire, nous avons pu assister et soutenir également de très beaux tournois de renom et je citerai le 31ème Open International féminin du Havre au TCMH en mars malgré un huis clos mais aussi dans le cadre du tennis adapté, le 2ème Open Tennis Fauteuil de la Métropole de Rouen sponsorisé cette année par la Matmut et organisé conjointement par les clubs de Mesnil Esnard et de l'entente tennis du Plateau Est.

Je souhaite bien évidemment au nom du comité tout le succès possible et réitérer notre engagement auprès de Charles ROCHE pour l'organisation de l'Open de Rouen en décembre prochain au Kinderarena et à toute l'équipe du club de Rouen la Petite Bouverie pour la réception des championnats de France 11/12/13/14 ans du 13 au 17 Novembre.

Pour conclure, je vous invite dès la semaine prochaine à consulter sur notre site du comité le règlement du nouveau podium des clubs 2022 relancé après 2 ans sans palmarès. L'an prochain, nous serons heureux de récompenser 12 clubs ayant répondu aux critères sportifs et extra sportifs définis dans ce règlement. Maintenant, il est temps pour moi de vous demander tout simplement de profiter du moment présent mais aussi d'échanger pour construire le tennis de demain.

Pas question d'oublier cette saison si atypique mais je reste persuadé que si nous restons tous mobilisés, unis et motivés, le tennis seinomarin a encore de belles cartes à jouer ces prochaines années. Gardons tous en mémoire la phrase de Nelson Mandela « Un gagnant est juste un rêveur qui n'a jamais cédé » ... j'ai comme l'impression d'être entouré cet après-midi de plein de rêveurs et les membres.

7) Approbation du rapport moral

Il n'y a pas de question, pas d'opposition, pas d'abstention. Le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

8) Modifications statutaires du CD 76

Mr COQUIN présente les modifications des statuts du comité départemental sujets au vote :

Titre II Administration et fonctionnement

Section 1 Assemblée Générale

2. Les convocations sont adressées par tout moyen faisant preuve de sa réception avec l'ordre du jour aux délégués des associations affiliées quinze jours au moins avant la réunion ; ce délai peut être réduit à 8 jours pour les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement ou sur deuxième convocation.

4. L'assemblée est en principe convoquée en présentiel. Cependant, à la discrétion du comité de direction de l'organisme concerné, l'organisation d'assemblée générale à distance par voie dématérialisée ou en format mixte (présentiel/distanciel) est autorisée dans les conditions prévues par les règlements administratifs de la FFT conformément aux modalités d'organisation définies par le comité de direction de l'organisme concerné.

En dehors de cette hypothèse, le vote par correspondance n'est pas autorisé.

6. L'assemblée générale, pour être tenue valablement, doit se composer de délégués des associations affiliées portant 20% au moins des voix présentes et représentées dont disposent les dits délégués.

Résultat du vote sur la modification des statuts :

Stéphane MARIE, membre de la commission des litiges annonce les résultats du vote sur les modifications des statuts en fin d'assemblée :

Nombre total de voix : 483

Le quorum (35%) est de 170 voix : il est atteint puisque 346 voix sont représentées dans cette élection.

Voix nulles : 9 Voix exprimées : 337

Voix pour les modifications des statuts : 331

Voix contre les modifications des statuts : 6

Les modifications des statuts sont approuvées avec 331 voix soit 98,21 %.

9) Rapport financier : compte de résultats et bilan 2021

Jérôme HEPINEUZE, trésorier général présente le rapport du compte de l'exercice 20/21 :

a) Produits

Produits sportifs → 32 876€

Produits non sportifs → 74 702€

b) Charges

Charges salariales → 60 748€

Charges des commissions → 4832€

Charges générales → 44 970€

En résumé, l'exercice 20/21 présente des produits d'un montant de 107 578€ et des charges d'un montant de 110 550€. Il se dégage un compte de résultat déficitaire de 2972€.

A l'unanimité, il est donné quitus de sa gestion au trésorier général pour l'exercice écoulé.

Le bilan comptable sous forme de tableau Actif/Passif est présenté à l'écran à l'ensemble des membres de l'assemblée générale. Il en résulte d'un fond associatif d'un montant de 115 072 €.

Il n'y a pas de remarques particulières de la part de la commissaire aux comptes E. BRAUN considérant comme logique la variation des charges et produits de cet exercice par rapport au budget initialement établi, étant donné la crise sanitaire et ses conséquences sur les activités du CD76.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, certifiés réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

E. BRAUN remercie J. HEPINEUZE et J. BLEUSSE pour leur disponibilité.

10) Présentation du budget 2022 (J. HEPINEUZE)

a) Produits

Produits sportifs → 97 100€

Produits non sportifs → 91 229€

TOTAL DES PRODUITS : 188 329€

b) Charges

Charges salariales → 78 000€

Charges des commissions → 38 090€

Charges générales → 72 239€

TOTAL DES CHARGES : 188 329€

En conclusion, Mr HEPINEUZE propose un budget équilibré à 188 329 € pour l'exercice 21/22.

Mr MORIO (Fécamp) interroge le trésorier sur la faiblesse des produits « sponsoring » et s'inquiète sur la pérennité d'un budget équilibré sans réels sponsors de poids au CD76.

Mr HEPINEUZE répond que 2000€ sont budgétés pour le sponsoring mais qu'il sera effectivement nécessaire de continuer à travailler sur cet item.

Le trésorier général de la Ligue Mr C. SUBERT confirme cette nécessité à l'avenir de changer le modèle économique des clubs et des comités et rappelle que le versement de la taxe d'apprentissage aux associations sportives peut être un moyen de faire participer financièrement des partenaires privés au budget d'un comité.

Les membres présents de l'assemblée générale votent à l'unanimité le budget prévisionnel 21/22 du CD76.

11) Echanges avec les clubs : questions/réponses

Mr K. MARTIN, Vice-Président de Caudebec en Caux TC :

Question sur l'équilibrage des poules lors des championnats par équipes (ex des joueurs classés 15/3, 15/4 en DM5)

Stéphane FREMONT, responsable de la commission sportive, explique en détail comment cette situation peut arriver notamment avec les départs/arrivées de joueurs dans les clubs, à l'inter-saison, mais aussi sur la base d'un championnat établi avec un principe de montées et descentes chaque saison, et non avec des poules renouvelées tous les ans « au poids des équipes ».

Mr JF. HARIVEL, Président du Neufchâtel en Bray TC :

Question posée au responsable de la DRAJES concernant la façon de traiter les dossiers ANS.

Thierry NEEL restitue à l'assemblée le problème de code ANS erroné saisi par JF HARIVEL dans le cadre de son projet de Tennis à l'école. La demande de subvention ANS a été refusée et JF HARIVEL a regretté l'absence de retour arrière possible, une fois l'origine de l'erreur détecté.

Alain GOUPY rappelle qu'il est possible de contacter la hot line de la DRAJES et du CDOS et qu'il ne faut pas effectuer ce genre de démarche à la dernière minute en cas de retour négatif de l'instructeur de la DRAJES.

Mr. HARIVEL souhaitait évoquer le problème rencontré avec un responsable de la DRAJES.

Mr N. POISSONNIERE, Président du GMT Montivilliers :

Concernant les aides Pass Jeunes 76, Pass Sport, ne serait-il pas possible d'une voie collective qu'une solution soit trouvée pour que les adhérents réalisent les démarches eux-mêmes et que les collectifs arrêtent de se décharger sur les associations

Concernant ces aides, Mr T. NEEL acquiesce que la charge administrative des Pass Sport revient aux clubs même si on ne peut que se réjouir de ces réductions de cotisation pour les adhérents concernés.

Alain GOUPY rappelle les procédures de saisie des Pass Sport sur le compte Asso et rassure les membres de l'assemblée sur les contrôles effectués après saisie des Pass Sports.

Mr POISSONNIERE, Président du GMT Montivilliers :

Concernant les championnats seniors, seniors +, jeunes, occupation des terrains, balles, dates imposées, 4^{ème} série négligée, ce système est-il susceptible de réflexions, est-il figé ?

M.COQUIN explique les raisons de ces choix notamment par rapport à la problématique des centres départementalisés et reste ouvert à toute proposition constructive dans l'intérêt général.

S. BARTHE confirme le problème d'occupation des terrains des centres départementalisés par rapport aux nombres d'inscrits au championnat individuel jeunes départemental.

Mr JP. BECHE FLOCIN, Président de Goderville TC :

Face à la difficulté de trouver des enseignants, y-a-t-il une action mise en place pour aider les petits clubs qui ne peuvent pas embaucher un enseignant à temps plein ?

François PROUST rappelle l'existence de la bourse de l'emploi, de l'opportunité du regroupement d'employeurs et de la possibilité de former un CQP ET parfois issu de l'école de tennis du club concerné. François PROUST va mettre en place en 2022 une campagne par mail aux personnes classées à partir de 15/2 entre 18 et 35 ans en faveur d'une formation de DE stagiaire.

12) Election des délégués à l'AG de la FFT

Une seule liste se présente à cette élection : Max COQUIN, Titulaire et Thierry NEEL, Suppléant.

Résultat de l'élection des délégués à l'AG de la FFT

Le résultat du vote est présenté par S. MARIE, membre de la commission des litiges en fin d'assemblée

Total des voix : 483

Quorum (20%) : 97 voix.

Nombre de voix présentes ou représentées : 341

Nombre de voix nulles : 48

Nombre de voix exprimées : 293

La liste de M. COQUIN (Titulaire) et T. NEEL (Suppléant) est élue avec 100% des voix exprimées.

13) Remise des médailles fédérales

Les médailles de bronze seront remises dans les clubs :

Fabrice BELLO - Blangy sur Bresle

Serge LEFRANCOIS - La Fresnaye TC

Domitille LEPARMENTIER - Octeville sur Merc TC

Catherine LEROY - Forges Les Eaux USF TC

Jean Paul AMICHAUD - Rouxmesnil Bouteilles ATRB

Philippe LENOIR - Rouen Port Autonome AS Tennis

Les médailles d'argent sont remises par Olivier Halbout et Max Coquin en séance :

Josette ZABERA - Gournay en Bray

Jean-Henri JOUANDO - St Aubin TC

Nicolas KHELIF - Dieppe Tennis Squash

Philippe LEROUX - Entente Tennis Plateau Est.

Jean Marc YACONO - Quincampoix TC (absent)

Les médailles de vermeil seront remises lors de l'assemblée générale de la Ligue :

Marie Françoise MOTTET - Petit Quevilly TC

Alain FIALBARD - Isneauville TC

14) Remise de médaille Jeunesse et Sport et de l'Engagement Associatif

Alain GOUPY en tant que vice-président du comité départemental de la Jeunesse et Sport et de l'engagement associatif remet la médaille de bronze régionale Jeunesse et Sport et de l'Engagement Associatif à N. BALLANDONNE, membre du CDOS 76 et membre du comité de direction de la Ligue de Normandie et du Comité Départemental de Tennis.

Alain GOUPY rappelle le palmarès de N. BALLANDONNE depuis 1990 au club du Houlme, ses fonctions à la Ligue de Normandie et au Comité Départemental de Tennis et notamment en faveur du tennis féminin et de la communication.

Alain GOUPY rappelle également l'évènement « BALLES ROSES » initié par N. BALLANDONNE.

Mr HALBOUT tenait à saluer l'investissement de N. BALLANDONNE au sein de la Ligue de Normandie de Tennis.

Mme. BALLANDONNE remercie ses 3 présidents qui l'entourent lors de cette remise de médaille.

15) Intervention de Paula CUNHA COSTA, CED et de François PROUST, CST du secteur Val de Seine

Intervention à tour de rôle sur les thèmes suivants :

Rôle des Conseillers En Développement et des Conseillers Sportifs Techniques comme par exemple lors de visites de club.

Rappel sur les modalités du projet club fédéral.

Rappel des actions effectuées en faveur des enseignants pendant la crise sanitaire.

Rappel des fonctionnalités des offres sur TEN UP et de la fonction Google My Business.

L'adhésion Cosmos.

Le paiement en ligne.

Le Café Club (samedi matin dans le secteur Val de Seine et le lundi soir dans les secteurs Pointe de Caux ou Terre de Lin) → 1^{ère} séance le samedi 20/11 au club de St Pierre de Varengueville.

Objectif de faire revenir l'enfant une 2^{ème} fois dans le club chaque semaine au sein de l'école de tennis.

Le Match Libre (+ 2000 matchs environ effectués en simple et en double durant la saison 20/21 et mention spéciale au club de St Aubin TC avec 170 matchs libres organisés).

Information sur les modalités de labellisation des clubs et du label Santé.

Rappel sur les modalités du Tennis à l'école.

Information sur les plateaux galaxie et détection de jeunes.

Information sur l'aide à l'équipement dénommée ADCP (rappel des 9 clubs qui ont bénéficié de cette aide, cette saison).

Information sur les nouvelles modalités de la formation pour un enseignant de Padel.

16) Intervention de Mr GOUPY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Mr. GOUPY remercie dans un 1^{er} temps l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant cette période de crise sanitaire.

Mr. GOUPY rappelle les missions et le rôle du CDOS 76, collectivité issue de la déclinaison dans les départements du CNOSF et plus particulièrement la mission de préparation des Jeux Olympiques qui auront lieu en 2024 à Paris. A ce titre, M. GOUPY évoque le projet du Label Terre de Jeux qu'il mène dans la région normande. Des crédits d'état ont été annoncés pour améliorer les équipements sportifs au niveau national et par effet de bord au niveau de notre région et de notre département.

Mr. GOUPY souhaiterait avoir le soutien des clubs de tennis pour obtenir ce label et atteindre ces objectifs avec diverses animations « pilote » comme le tennis scolaire et le tennis adapté.

Mr GOUPY cite 2 thèmes portés actuellement par le CDOS comme le respect et le handicap.

17) Intervention d'Olivier HALBOUT, président de la Ligue de Normandie de Tennis.

Mr HALBOUT remercie tout d'abord Mr COQUIN, Mme J. SUBERT, les membres du comité de direction de la Ligue et du Département, l'ensemble des représentants des clubs présents dont les nouveaux présidents pour avoir traversé cette période si difficile de la crise sanitaire.

Pour autant, la rentrée sportive 21/22 semble bien démarrer notamment au niveau des licences des jeunes déjà enregistrées.

Le président de la Ligue souligne le plaisir et l'intérêt d'avoir visité 28 clubs seinomarins cette saison. Grâce à ces visites, les élus peuvent se nourrir des échanges et des idées émises par les dirigeants de club et en devenir de beaux ambassadeurs.

Mr HALBOUT souligne les leviers de développement actuels :

- Le Sport Santé.
- Le Padel.
- La Galaxie Tennis → Apprendre à jouer/apprendre en jouant.

Mr HALBOUT rappelle le travail effectué sur la charte de l'enseignement professionnel.

Le président de la Ligue a le plaisir de vous communiquer les rendez-vous suivants :

- L'assemblée générale de la Ligue du 13/11/21 à Deauville.
- Le Facebook Live du Tennis Normand du 02/12/21.
- Les 1^{ers} états généraux du Tennis Féminin Normand organisés par N. BALLANDONNE le 29/01/22.

18) Conclusion.

Le président du comité départemental, M. COQUIN clôture cette assemblée générale en invitant les membres participants à un cocktail au sein des locaux du Domaine de Forges. Un repas avec soirée dansante suivra pour les 85 personnes inscrites au préalable.

Mr JL ARCADE remercie P. CUNHA COSTA et J. BLEUSSE ainsi que les membres de la commission communication du comité pour la préparation de cette assemblée générale. N. BALLANDONNE remercie également pour tout son travail de coordination, JL ARCADE.

Fin de séance à 19h35.

Thierry NEEL

Max COQUIN

Secrétaire Général

Président

